



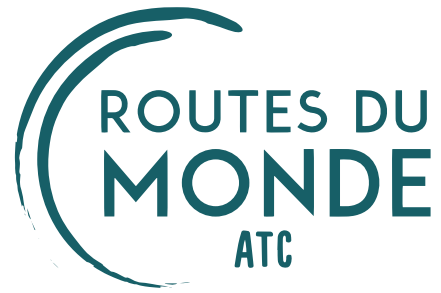
ÉCHAPPÉE DANS LES POUILLES*

6 départs en 2025

8 jours / 7 nuits

À partir de 1 484€

minimum 20 - maximum 48 participants



Les points forts de ce séjour

- Le charme d'**Alberobello**, classé à l'UNESCO, avec ses **trullis** uniques.
- L'élégance de **Lecce**, surnommée la «**Florence du Sud**», avec ses églises et palais ornés de dentelles de pierre typiques du baroque local.
- **Ostuni**, perchée sur une colline et recouverte de chaux blanche
- **Otrante**, la porte de l'Orient, avec sa cathédrale et sa mosaïque médiévale, et **Gallipoli**, ville portuaire où l'histoire se mêle à la douceur de la mer Ionienne.
- Savourez le célèbre vin rouge « **Primitivo di Manduria** » lors d'une visite immersive au cœur des traditions viticoles et paysannes de la région.



*Ce programme est différent de celui initialement présenté en brochure.



LE PROGRAMME

JOUR 1 : FRANCE - BRINDISI

Rendez-vous des participants à l'aéroport munis de votre passeport ou votre carte d'identité. Envol à destination de Brindisi ou Bari. Accueil par votre représentant local francophone et transfert à l'hôtel. Arrivée, remise des clés et installation dans votre chambre. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 2 : ALBEROBELLO – LOCOROTONDO – CISTERNINO

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ vers Alborobello, village incontournable aux Pouilles, classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Découvrez les fameux « trulli », qui sont de petites maisons circulaires aux toits coniques ayant servies dans le passé comme habitations rurales. Visite pédestre du centre historique avec la visite intérieure d'un « trullo ». Continuation vers Locorotondo, ville classée par les parmi les « plus belles villes d'Italie ». La ville, située à 410 mètres d'altitude se trouve dans la vallée d'Itria dans une zone de vignobles et d'oliveraies. Déjeuner en cours de journée. Dans l'après-midi arrêt à Cisternino pour une balade dans ses ruelles étroites et pour profiter d'une vue panoramique sur la région. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 3 : OSTUNI

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ vers Ostuni, visite guidée de la « ville blanche ». Les maisons sont d'un blanc éclatant, c'est ce qui vaut à la cité le surnom de ville blanche. Seuls les monuments religieux laissent la roche calcaire grise et rose transparaître sans être recouverte de chaux, ce qui donne un véritable relief à cet amas de pierres blanches et roses. Sertie par des remparts médiévaux, la ville ressemble à une oasis mystérieuse au creux de la nature. Vu de la mer, on dirait une citadelle bien gardée. La montée dans la ville est époustouflante, elle offre des panoramas somptueux à chaque arrêt en terrasse. Déjeuner et après-midi libre. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 4 : JOURNÉE LIBRE

Petit déjeuner à l'hôtel. Journée libre à l'hôtel. Déjeuner libre Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 5 : LECCE

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ vers Lecce. Visite guidée de la capitale du talon de la botte italienne « Salento ». Lecce est célèbre pour son style baroque local qui caractérise aussi bien les églises que les

palais de l'ancienne noblesse. Déjeuner et dégustation (pasticciotto) en cours d'excursion. Vous découvrirez dans la journée la beauté de cette ville élégante à travers les endroits incontournables comme le Duomo et la Basilique Santa Croce, les places (piazza Sant'Oronzo) et les traces de la Lecce romaine. Temps libre pour flâner à votre rythme à travers les ruelles de cette magnifique ville. Retour à l'hôtel en fin d'après-midi. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 6 : OTRANTE ET GALLIPOLI

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ vers Otrante, la ville située le plus à l'est de l'Italie, et visite du centre historique : la cathédrale (intérieure, gratuite à ce jour), la chapelle des 800 martyrs, la crypte et la fabuleuse mosaïque (une des plus grandes au monde), œuvre du moine Pantaléon. Déjeuner en cours d'excursion. Continuation vers Gallipoli, visite du centre historique : la basilique de Ste Agathe (intérieure, gratuite à ce jour), les palais, les différentes confréries et le château Aragonais (extérieur). Vous visiterez également un ancien moulin à huile souterrain, le « Frantolio Ipogeo di Palazzo Granafé » à Gallipoli. Il appartient à l'association Gallipoli Nostra, qui les a entièrement restaurés en 1988 et les a ouverts au public. A l'intérieur, quelques pressoirs de style calabrais (à deux vis) ont été reconstitués sur des modèles du XVIIIe siècle. Cependant, le pressoir génois (à une seule vis) et certains pressoirs du XIXe siècle sont originaux. La visite est particulièrement intéressante, avec une présentation des techniques et des phases de transformation de l'huile d'olive. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 7 : MANDURIA

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ vers Manduria. Visite du musée de la coopérative et de la civilisation paysanne et dégustation du fameux Vin «Primitivo di manduria». Déjeuner et après-midi libre. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 8 : BRINDISI - FRANCE

Petit déjeuner à l'hôtel. Transfert à l'aéroport en fonction des horaires du vol retour. Retour vers la France.

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, l'ordre des visites, le lieu des nuitées et le sens du circuit peuvent être modifiés. Une visite peut être remplacée ou inversée par une autre sans préavis. Le temps libre peut être utilisée pour réaliser une visite non effectuée pour des raisons techniques.



LE PRIX

Les prix sont susceptibles d'évoluer, ils seront à reconfirmer au moment de la réservation.

| Date de départ | Prix / personne à partir de ... au départ de Paris |
|----------------------|---|
| Mercredi 23 avril | 1 484 € |
| Mercredi 30 avril | 1 534 € |
| Mercredi 21 mai | 1 554 € |
| Mercredi 28 mai | 1 504 € |
| Mercredi 4 juin | 1 534 € |
| Mercredi 3 septembre | 1 504 € |

Il est également possible de partir directement depuis certaines villes de provinces.

Pour plus d'informations, veuillez nous consulter !

Le prix comprend

- Le transport aérien sur vol spécial,
- Les taxes d'aéroports et redevances (70€) au 4 mars 2025, montant révisable
- les transferts aéroport-hôtel-aéroport avec assistance francophone,
- L'hébergement 7 nuits en chambre double standard,
- La formule selon programme,
- Les visites mentionnées au programme avec accompagnateur/guide francophone,
- L'assistance de notre représentant local.

Le prix ne comprend pas

- L'assurance multirisque (assistance, rapatriement, bagages, annulation) : facultative, à souscrire au moment de la réservation. Pour plus d'informations, nous consulter.
- Les dépenses personnelles et pourboires.
- Les excursions et toutes autres prestations non mentionnées dans notre rubrique «ce prix comprend».
- Le supplément chambre individuelle.
- Les taxes de séjour obligatoire à régler sur place : 2€ par nuit et par jour.
- La surcharge carburant.

CESSION DU CONTRAT

Le voyageur peut céder son contrat à un tiers. Il doit impérativement informer l'ATC Routes du Monde de la cession du contrat par tout moyen permettant d'en accuser réception moyennant un préavis raisonnable et au plus tard 7 jours avant la date de début du voyage, en indiquant précisément le nom et l'adresse du cessionnaire et du participant au voyage, et en justifiant que celui-ci remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le séjour ou le voyage.

Le cédant ou le cessionnaire seront solidairement responsables du paiement d'un éventuel solde du prix ainsi que des frais supplémentaires occasionnés par cette cession, et devront acquitter les frais prévus à l'article 5.4 ci-dessus, correspondant à la modification apportée aux prestations de forfaits touristiques.

En revanche, le Client ne peut pas céder son ou ses contrats d'assurance. De plus, en cas de transport aérien si le billet est émis, il ne sera ni échangeable, ni remboursable, par les compagnies aériennes et dès lors, la cession du contrat de voyage pourra être assimilable à une annulation générant les frais prévus aux présentes Conditions Particulières de Vente.

POLITIQUE COMMERCIALE

Promotions : À certaines dates, nous pouvons être amenés à proposer des promotions. Nous informons notre clientèle que celles-ci n'ont aucun effet rétroactif par rapport aux clients déjà inscrits ayant payé un prix différent. Ceux-ci ne pourront prétendre à aucun remboursement de la différence de prix.

Données personnelles : Les informations recueillies dans les bulletins d'inscription ou d'adhésion d'ATC Routes du Monde ne seront utilisées qu'à des fins de gestion et ne feront l'objet de communications extérieures que pour satisfaire des obligations légales, réglementaires ou conventionnelles. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) consultables dans les mentions légales de notre site internet ou sur simple demande.

Photos : Les photos présentes dans nos publications « papier » ou dématérialisées peuvent

montrer des lieux qui ne figurent pas dans les programmes et qui constituent des illustrations représentatives des pays visités. Par conséquent, ces images ne constituent en rien des éléments contractuels.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES AUX VILLAGES DE VACANCES, GÎTES, CAMPINGS ATC ROUTES DU MONDE

Les présentes conditions spécifiques à nos villages de vacances, gîtes et campings d'ATC Routes du Monde s'appliquent par dérogation aux Conditions Particulières de Vente ci-dessus sur les points suivants :

Conditions d'accueil

Arrivées et départs : Les séjours ont une durée habituelle d'une semaine débutant, en principe, le samedi.

Toutefois, il est possible, sous réserve d'un accord préalable de notre part :

-d'effectuer un séjour d'une durée supérieure ou inférieure à une semaine.

-d'arriver et de partir un autre jour que le samedi.

Sauf ces cas particuliers, quelle que soit la formule de séjour (pension complète, demi-pension ou location) :

-les arrivées s'effectuent entre 16 heures et 19 heures le samedi.

-les départs ont lieu à 9 heures le samedi suivant.

En pension ou en demi-pension, la première prestation est le dîner du jour d'arrivée, la dernière le petit déjeuner du jour de départ (sauf mentions contraires, les boissons ne sont pas comprises). En demi-pension, seul le petit déjeuner et le repas du soir sont compris.

Les hébergements sont attribués en fonction des disponibilités. En aucun cas l'ATC Routes du Monde ne peut vous garantir un logement spécifique. Toutefois, l'ATC Routes du Monde tentera de donner satisfaction à ses adhérents chaque fois que cela sera possible.

Les draps et les serviettes de toilette sont fournis dans toutes nos établissements en formule pension complète, demi-pension ; mais pas en location (service de location payant), sauf cas particulier.

Toute personne se présentant sur un lieu de séjour sans avoir au préalable réglé son solde devra le régler à l'arrivée. En cas de refus, elle pourra se voir refuser l'accès à l'établissement.

Toute prolongation de séjour, quel qu'en soit le motif, entraînera une facturation correspondante, selon les conditions tarifaires en vigueur à la date concernée

Règlement intérieur : Un règlement intérieur est affiché dans chaque établissement. Le vacancier doit en prendre connaissance et le respecter.

Piscine : l'accès des enfants à la piscine ne peut se faire qu'avec l'accompagnement des parents et sous leur responsabilité. Nos piscines ne sont pas surveillées.

Animaux : Sauf exceptions précisées dans le descriptif de l'établissement, les animaux, quel qu'ils soient, ne sont acceptés dans aucun de nos établissements. Dans le cas de non-respect de ces règles et/ou de refus du paiement forfaitaire, nous attirons l'attention des adhérents sur les risques de se voir interdire l'accès de l'établissement. En tout état de cause, seuls les animaux de compagnie sont acceptés (chiens de défense exclus) et à jour de leurs vaccinations.

Taxe de séjour : Elle est collectée pour le compte des municipalités qui en fixent le montant, n'est pas incluse dans nos tarifs, mais précisée dans le contrat, et à régler sur place. Elle peut changer à tout moment, sur décision de la collectivité.

Les équipes sont disponibles au cours du séjour pour répondre aux doléances, résoudre les éventuels dysfonctionnements constatés et permettre de profiter pleinement du séjour.

Aides

Les Aides des CAF : Certains établissements sont agréés VACAF et sont indiqués dans la brochure. L'utilisation VACAF est soumise à l'acceptation de la prise en charge de la CAF. En cas de refus, il est de la responsabilité de l'allocataire de régler l'intégralité de son séjour. Dans tous les cas, il appartient au bénéficiaire de régler le montant de l'acompte initial dû, quel que soit le montant prévisible de l'aide.

Annulation du fait du client : Il sera obligatoirement retenu pour chaque participant inscrit les frais suivants :

- 30 € jusqu'à 91 jours du départ

- 10 % de 90 à 45 jours du départ

- 25% de 44 à 30 jours du départ

- 50% de 29 à 08 jours du départ

- 90% de 07 à 03 jours du départ

- 100% à moins de 03 jours du départ

Des conditions spécifiques sont applicables pour les réservations en "groupe".

Pour être dispensé de ces frais, il est possible de souscrire une Assurance Annulation, Interruption de séjour, auprès d'AREAS et dénommée KIT COVER ; tel que présenté au paragraphe ci-dessus « modifications ou annulation ». Son coût s'élève à 4.5% du prix total du séjour pour le dossier de réservation, avec un minimum de 10€.

Cette formule prémunit contre la perte que constitue une annulation d'inscription, dans le cas des séjours dans les établissements de l'ATC Routes du Monde. Pour les autres établissements, il sera proposé une assurance individuelle optionnelle.

RÉCLAMATIONS

Toute réclamation après le séjour devra faire l'objet d'un courrier adressé, par lettre recommandée, avec avis de réception, à notre adresse, dans un délai de 15 jours après la fin du séjour. Il est nécessaire de spécifier, dans le courrier le numéro de la réservation, les lieux et dates du séjour et de joindre à tous justificatifs utiles à l'étude du dossier.

Si le client estime qu'il n'a pas reçu de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, il dispose de la faculté de recourir à la procédure de médiation dont les modalités de saisine sont accessibles auprès du Médiateur du Tourisme et des Voyages - MTV - BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17 ainsi que sur son site Internet : www.mtv.travel.

MODIFICATION. ANNULATION. CESSION

Pour ce voyage, les conditions de vente de notre partenaire se substituent à celles de l'ATC, notamment en ce qui concerne les frais d'annulation.

Le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants (frais de résolution) en fonction de la date d'annulation par rapport à la date de départ ; la prime d'assurance, les frais de visas lorsqu'ils ont été obtenus ne sont pas remboursables. L'indemnité forfaitaire retenue est applicable selon le barème suivant :

- plus de 90 jours avant le départ : 150€ par personne

- entre 90 jours et 61 jours avant le départ : 15% du montant total TTC du voyage (minimum 200€ par personne)

- entre 60 jours et 30 jours avant le départ : 20% du montant total TTC du voyage (minimum 250€ par personne)

- entre 29 jours et 22 jours avant le départ : 40% du montant total TTC du voyage (minimum 250€ par personne)

- entre 21 jours et 10 jours avant le départ : 65% du montant total TTC du voyage (minimum 250€ par personne)

- entre 9 jours et 3 jours avant le départ : 85% du montant total TTC du voyage (minimum 250€ par personne)

- moins de 3 jours avant le départ, le jour du départ et après départ : 100% du montant total TTC du voyage (minimum 250€ par personne)